



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CHU

Question écrite n° 84464

Texte de la question

M. Laurent Cathala attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'avenir du pôle d'excellence cardiovasculaire du CHU Henri-Mondor de Créteil. Ce pôle de chirurgie cardiaque est en effet menacé de fermeture dans le cadre de la restructuration annoncée en mars 2010 par l'ARH d'Île-de-France. Cette décision est fondée uniquement sur des critères quantitatifs au mépris de toute autre considération, en particulier l'analyse des besoins et la qualité de la prise en charge des malades. Les maladies cardiovasculaires représentent aujourd'hui, après les cancers, la deuxième cause de mortalité en France. La qualité de leur prise en charge et l'efficacité des moyens d'intervention sont un enjeu majeur de santé publique. À cet égard, le pôle cardiovasculaire de l'Hôpital Henri-Mondor est un pôle d'excellence, de renommée internationale. Il constitue le seul centre de chirurgie cardiaque du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne ce qui représente plus d'un million d'habitants. Cette décision, si elle devait être confirmée, pénaliserait fortement les malades et accentuerait le déséquilibre de l'offre de soins entre l'est et l'ouest parisien. Par ailleurs, ce service est aussi réputé pour la formation des jeunes chirurgiens cardiaques et sa production scientifique. Sa fermeture sonnerait le glas du niveau d'excellence médicale et scientifique de ce fleuron de notre médecine publique. Enfin, cette décision serait en totale contradiction avec le projet de création d'un département hospitalo-universitaire cardio-pulmonaire mené dans le cadre de la loi HPST et viderait de son sens un volet important du contrat d'objectifs stratégiques pour le devenir de cette structure. C'est pourquoi il lui demande de reconsidérer cette décision annoncée par l'ARH d'Île-de-France, sans aucune concertation, afin de permettre à la communauté cardiologique, élargie à l'ensemble des acteurs médicaux et paramédicaux, du CHU Henri-Mondor de poursuivre ses missions d'amélioration des soins apportés aux patients de l'est francilien.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Cathala](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84464

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8057

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)